

Abricotiers: vers une culture plus intensive?

Pour l'abricotier, les recherches sur les systèmes de verger intensifs n'ont eu à ce jour que peu d'influence sur les recommandations à la pratique, laissant plusieurs questions ouvertes sur les perspectives de tels changements. Premièrement, une densification implique le recours à des porte-greffe adaptés car l'excès de vigueur conduit à une taille trop sévère, ce qui augmente le risque non négligeable de mortalité des arbres, même en conditions favorables. Les formes exigeant un palissage très strict produisent les mêmes conséquences. Deuxièmement, les aires de production traditionnelles, généralement arides et plutôt peu fertiles, demandent des porte-greffe classiques, très vigoureux. En Suisse, c'est le cas des coteaux de la rive gauche du Rhône, région de production d'abricots par excellence dans notre pays. Environ 25% de la surface du verger valaisan, soit les parcelles de plaine qui connaissent actuellement le développement le plus rapide et ne nécessitent aucun aménagement ainsi que les parcelles en pente douce ou en terrasses, seraient propices à l'intensification.

L'extension de la zone de production en cours dans le Valais central peut faire changer quelque peu cette situation. Seuls un aménagement important et coûteux des parcelles escarpées ainsi que l'utilisation d'un système d'irrigation perfectionné pourraient permettre l'intensification. La variété Luizet, particulièrement bien adaptée au coteau, voit ses surfaces reculer au profit d'autres aux qualités supérieures à bien des égards: bon calibre, meilleure coloration et, surtout, allongement de la période de conservation des fruits après récolte. Ce renouvellement variétal entraîne une certaine innovation dans les techniques de conduite des arbres; on est toutefois encore loin des systèmes conçus pour le pommier, découlant en grande partie de la généralisation du porte-greffe M9.

Pour l'abricotier, l'adoption de méthodes culturales similaires aurait des conséquences spectaculaires: vergers denses, production plus régulière d'une année à l'autre, maîtrise de la qualité. Dans cette optique, l'existence d'une gamme de

porte-greffe faibles correspond à un vrai besoin, l'amortissement rapide des cultures déterminant en bonne partie la souplesse d'adaptation aux exigences du marché. Un autre avantage des systèmes intensifs est de diminuer les frais d'exploitation grâce à l'abaissement de la hauteur des arbres. Avec l'éclaircissage imposé par les nouvelles variétés, ce facteur devient important pour la rentabilité des vergers.

Une telle évolution est-elle possible? L'assortiment des porte-greffe commerciaux est déjà très vaste; toutefois, la grande diversité botanique des sélections actuellement disponibles répond principalement au critère d'adaptation au sol, très sensible chez l'abricotier. Ainsi, on choisira un porte-greffe plutôt pour sa tolérance à l'humidité et au calcaire, par exemple, que pour sa vigueur. L'affinité avec les variétés fruitières est aussi un facteur important, parfois limitant. De fait, bien que la gamme s'élargisse continuellement avec de nouveaux types, le verger intensif n'est pas pour demain, car la plupart des porte-greffe commerciaux sont de vigueur élevée. Les systèmes de verger d'abricotiers restent donc dans une large mesure extensifs par rapport aux autres essences fruitières.

Dans l'article de Monney et Evéquo, en p. 191, le niveau de vigueur, la productivité et la qualité des fruits de la variété Luizet ont été observés avec dix porte-greffe. Certains ont déjà fait leurs preuves, d'autres plus récents sont encore au stade expérimental. Parmi les moins vigoureux, Citation est le seul qui pourrait se prêter à une intensification modérée des vergers d'abricotiers. On passerait ainsi de 300 à 500 arbres par hectare en moyenne à 700 ou 800, avec une hauteur du verger de moins de trois mètres. En l'absence de données expérimentales complètes, plusieurs années seront encore nécessaires avant que des recommandations techniques précises puissent être données.

Philippe Monney



E-mail: philippe.monney@rac.admin.ch